COLLOQUE ÉCOLO DE ÉCOLO DE CENTRESSITION DE LA PREUVE DANS TOUS SES ÉTATS

VENDREDI 22 NOVEMBRE | 9H - 12H / 14H - 17H

UNIVERSITÉ DE DROIT, 74 RUE LOUIS PASTEUR, 84000 AVIGNON

UNIQUEMENT EN PRÉSENTIEL



LA PREUVE EN MATIÈRE PÉNALE

LA PREUVE EN MATIÈRE CIVILE

> 180€ ou 6h déduites de l'abonnement

LA PREUVE DANS TOUS SES ÉTATS



- PROGRAMME -

9h à 9h15 / Accueil des participants

Discours d'accueil de **Maître Philippe CANO**, bâtonnier de l'Ordre des Avocats au barreau d'Avignon, **Monsieur Georges LINARES**, président d'Avignon Université.

9h15 à 12h / La preuve en matière pénale

- La preuve pénale vue par l'Avocat avec Maître Baptiste SCHERRER, avocat au barreau de Nîmes
- La preuve pénale sous l'oeil du parquet avec Monsieur Stanislas VALLAT, procureur de la République adjoint près le tribunal judiciaire d'Avignon
- L'intime conviction avec Monsieur Lionel MATHIEU, ancien président près le tribunal correctionnel du tribunal judiciaire d'Avignon
- La preuve pénale vue par les enquêtes judicaires avec le Colonel Cédric GARANCE, commandant du groupement départemental de Vaucluse

14h à 17h / La preuve en matière civile

- L'évolution jurisprudentielle de l'article 145 du code de procédure civile avec Maître Jean-Philippe BOREL, avocat au barreau d'Avignon
- La preuve civile sous le prisme de la déontologie avec Madame le bâtonnier désigné Séverine MOULIS du barreau de Nîmes
- La relation de travail et le droit de la preuve : nécessité fait-elle loi ? avec Maître Bénédicte ANAV, avocat au barreau d'Avignon
- Le commissaire de justice et les divers domaines de preuves avec Maître Yannick SIBUT-BOURDE, commissaire de justice à la résidence d'Avignon

Après 17h / Clôture

Discours de clôture de Monsieur le bâtonnier Philippe CANO.